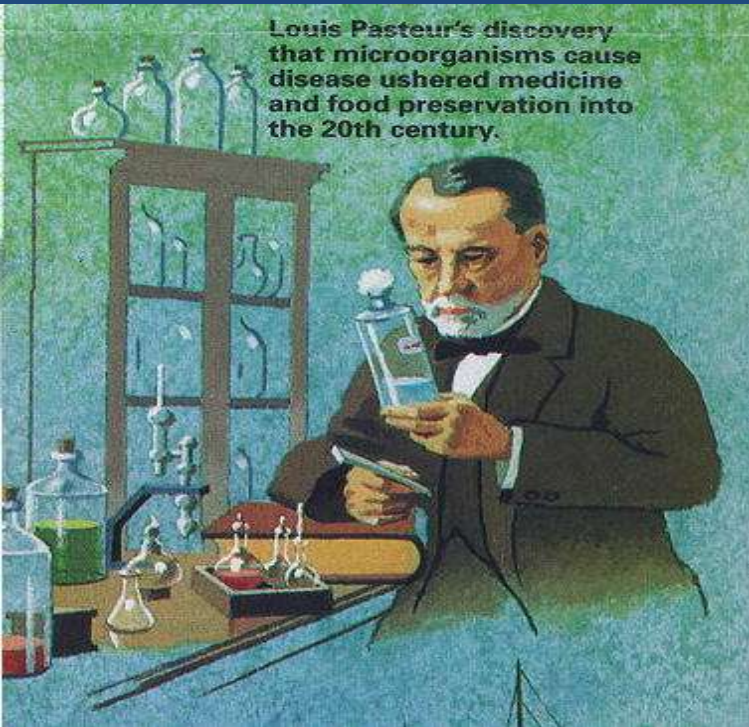


# IMPORTANCE DE LA VACCINATION EN MILIEU PROFESSIONNEL



Pr KOUASSI Mathias

UFR SM/ UFHB

Département de médecine du travail, médecine légale et toxicologie- UFR  
Sciences Médicales de l'Université Félix Houphouët-Boigny BP V 34 Abidjan -  
Côte d'Ivoire

# PLAN

## INTRODUCTION

I RISQUES INFECTIEUX EN MILIEU DE TRAVAIL

II PLACE DE LA VACCINATION DANS LA MAITRISE DES RISQUES INFECTIEUX

CONCLUSION

# INTRODUCTION

- Certaines maladies infectieuses ont une contagiosité et une létalité maximales et peuvent représenter une menace pour l'entreprise et les communautés.
- Selon l'enquête SUMER de 1994 en France, plus de 1,2 millions de salariés étaient exposés aux risques biologiques en France.
- L'impact des nuisances infectieuses sur la **santé du salarié** et sur la **productivité de l'entreprise** imposent des mesures de prévention.
- Et les vaccinations comptent parmi les armes les plus efficaces de l'arsenal préventif contre les maladies infectieuses.

# INTERET

Réaffirmer la place de la vaccination dans la maîtrise du risque infectieux en milieu de travail

# OBJECTIFS

1. Reconnaître les situations à risque infectieux en milieu de travail
2. Dégager les intérêts de la vaccination en milieu de travail

# I RISQUES INFECTIEUX EN MILIEU DE TRAVAIL

## I.1 SITUATIONS PROFESSIONNELLES A RISQUE

- Contact avec des personnes malades, décédées (hôpitaux, services des pompiers, services funéraires...).
- Contact exposant aux produits biologiques (hôpitaux, services des pompiers, laboratoires d'analyse, blanchisseries....).
- Relations étroites avec des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation précaire, des prisonniers... (crèches, maisons retraite, prisons...)

- Contact avec des animaux (éleveurs, forestiers, vétérinaires, travailleurs abattoirs, laiteries)
- Contact avec des matières souillées (agents de nettoyage, personnes exposées aux eaux usées sur le réseau d'assainissement ou en station d'épuration, les égoutiers, les employés de voirie, des déchets ...)
- Contact d'une plaie cutanée avec le sol ou la terre (agriculteurs, forestiers, ...) ou sur les objets métalliques rouillés (mécaniciens, ferrailleurs ...).

## 2. GESTION DU RISQUE INFECTIEUX

1° **Identification** du risque: repérer la présence potentielle d'agents pathogènes

### CLASSIFICATION DES AGENTS BIOLOGIQUES INFECTIEUX (Article R, 231-61-1 Code travail France)

	GI	GII	GIII	GIV
Susceptibles de provoquer une maladie chez l'homme	NON	OUI	MALADIE GRAVE	MALADIE GRAVE
Constitue un danger pour les travailleurs		OUI	SERIEUX	SERIEUX
Propagation dans la collectivité		PEU PROBABLE	POSSIBLE	RISQUE ELEVE
Existence d'une prophylaxie ou traitement efficace		OUI	OUI	NON



2°Evaluation du risque: Evaluer le risque de transmission aux travailleurs

RISQUE (infectieux) = DANGER (infectieux) x EXPOSITION

COTATION DU RISQUE = FREQUENCE x GRAVITE

3°Maîtrise du risque:

Moyens Légaux, Techniques, Médicaux.

Vaccin= moyen médical de prévention du risque infectieux

La vaccination fait partie d'une démarche globale de prévention des risques infectieux, évalués par le médecin du travail en collaboration avec le CSST sous la responsabilité de l'employeur pour:

- Prémunir les salariés contre un risque professionnel en leur assurant une protection individuelle
- Rompre la chaîne de transmission et ainsi éviter en les immunisant qu'ils ne contaminent leur entourage (collègues, patients, proches...)

# II PLACE DE LA VACCINATION DANS LA MAITRISE DES RISQUES INFECTIEUX

## 1. REPONSES AUX EXIGENCES REGLEMENTAIRES

### 1°TEXTES INTERNATIONAUX (CI)

- Congrès ICOH/ AISS: 2004, Kitakyushu, Japon
- Séminaire sur les risques infectieux professionnels en milieu de soins : 4 et 5 mars 2008 à Cotonou (Bénin)[PACOH/ GERES/ICOH/OIT]

*« La mise en œuvre de programmes de vaccination du personnel soignant est nécessaire. Le personnel doit avoir accès gratuitement à des conseils médicaux, aux vaccinations... »*

*« Des programmes de vaccinations gratuites pour tous les personnels doivent être établis, en fonction des situations épidémiologiques régionales. En particulier, tous les personnels des établissements de santé doivent être immunisés contre le virus de l'hépatite B. L'immunisation des personnels ne doit pas autoriser à réduire les autres mesures de prévention. »*

## 2°TEXTES NATIONAUX (CI)

- Texte (1957) relatif aux TOM:

« Obligation faite aux employeurs de vacciner leurs salariés ...vaccins obligatoires (varirole, fièvre jaune) »

- Loi du 18 Août 1964 portant code du travail:

« Obligation aux employeurs de dispenser aux travailleurs les soins préventifs pour éviter toute altération de la santé du fait du travail... »:

***Vaccination intégrée dans les soins préventifs***

## 2° TEXTES SPECIFIQUES

- Réunion Consensus d'Abidjan (2002): **Directives vaccinales en milieu de travail**
  - ✓ *Liste de vaccins obligatoires*
  - ✓ *Liste de vaccins recommandés*

# DIRECTIVES VACCINALES (ABIDJAN 2002)

## VACCINS OBLIGATOIRES

VACCINS	Travailleurs cibles
Fièvre jaune	Tous
Hépatite B	Santé, entretien, déchets hospitaliers, secourisme, éboueur...
Tétanos	Risques de blessures et microtraumatismes
Méningite ACWY	Santé (si épidémie confirmée)
Hépatite A	Entretien voirie, déchets
Rage	Vétérinaires, laboratoires, gardes forestiers, brigades cynophiles...

# VACCINS RECOMMANDÉS

VACCINS	TRAVAILLEURS CIBLES
Hépatite B	Tout travailleur excepté obligation
Méningite ACWY	Tout travailleur excepté obligation
Fièvre typhoïde	Tout travailleur excepté obligation
Grippe	Travailleur en contact avec public
Rubéole	Femme en âge de procréer exerçant dans les centres d'accueil pour enfants

# 2. PROTECTION CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES TRANSMISSIBLES

## 2.1 PROTECTION DES TRAVAILLEURS

MALADIES PROFESSIONNELLES INFECTIEUSES	TMPI	VACCINS
Tuberculose	N°40	OUI
Hépatite A, B,	N°45	OUI
Maladies infectieuses En milieu hospitalier (Pneumococcies, méningites, Fièvre typhoïde, choléra....)	N°76	OUI

Vaccin = Arme de prévention primaire contre les maladies infectieuses professionnelles



## 2.2 PROTECTION DE L'ENTOURAGE

- CHIRURGIEN-PATIENT ( Hépatite B)
- TRAVAILLEUR-CLIENT (Grippe)
- TRAVAILLEUR-FAMILLE (Hépatite B, Grippe...)

Vaccination a un intérêt collectif car elle contribue à la diminution de la propagation des agents infectieux dans la communauté

### 3. RÉDUCTION DES DÉPENSES DE SANTÉ

- En empêchant les maladies infectieuses coûteuses
- Résultats des études Coût/ Bénéfice aboutissent aux mêmes conclusions:

Il est économiquement plus rentable de vacciner contre une maladie que de prendre en charge la maladie

Exemple: VAT versus Tétanos .

Wognin SB et al. (*Arch. mal. prof.* 2003; 64(1))  
*Vaccination antitétanique chez les ferronniers à Abidjan:  
une analyse coût-bénéfice.*

→ Economie par cas de tétanos évité par la  
vaccination de 221 202 CFA (337 €)

Agbassi (Sénégal) *Evaluation du coût annuel de  
l'hépatite chronique B non traitée au Sénégal*  
([http://bibliotheque.cesag.sn/gestion/documents\\_numeriques/M0227DSES14.pdf](http://bibliotheque.cesag.sn/gestion/documents_numeriques/M0227DSES14.pdf))

→ Coût médical cirrhose décompensée: 1.281.000

FCFA

## 4. VACCINATION ET PRODUCTIVITE

Augmentation ou défaut de réduction de la productivité :

Par la prévention des maladies infectieuses transmissibles invalidantes et ou létales avec:

- Une évolution sur un mode chronique (Hépatite B)
- Longue durée de repos maladie (Hépatite B, Fièvre typhoïde, Grippe...)

## 5. VACCINATION ET MALADIES CHRONIQUES EN ENTREPRISE

5.1 Prévention des maladies chroniques transmissibles (Ex: Hépatite virale B)

5.2 Prévention des infections sur terrains de maladies non transmissibles

- Diabète
- Insuffisance rénale ...

# CONCLUSION

La vaccination fait partie des moyens efficaces de prévention médicale des risques infectieux en milieu professionnel.

La prescription vaccinale doit obéir à une démarche cohérente de gestion du risque infectieux.

La vaccination en entreprise est un choix gagnant-gagnant simple et efficace pour assurer la santé des travailleurs et maintenir la productivité des entreprises.

MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION

